

Speech for INAVEM CONFERENCE –

22 February 2016 – European Day for Victims of Crime –.

Levent ALTAN, directeur de Victim Support Europe

Mesdames et Messieurs,

INTRODUCTION

C'est un grand honneur et un plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui. Avant de commencer, je tiens à présenter immédiatement mes excuses pour mon accent - et non, ce n'est pas du belge! Ma collègue a eu la gentillesse de traduire ce discours pour moi, mais elle a rapidement renoncé à travailler ma prononciation!

En tout cas, comme je l'ai dit, c'est un grand honneur d'être ici aujourd'hui pour la journée européenne des victimes d'actes criminels. C'est un moment où, ensemble, nous

- sommes solidaires avec les victimes à travers l'Europe,
- nous sensibilisons les gens aux problèmes rencontrés et aux droits qui existent.
- et bien sûr, nous célébrons le travail inlassable et le dévouement de tous ceux qui prennent en charge les victimes de criminalité à travers l'Europe.

Au nom de Victim Support Europe, je tiens à remercier chacun d'entre vous qui luttez pour améliorer la situation des victimes.

CRIMINALITE ET TERRORISME EN FRANCE

En 2015, la France, ses citoyens et ceux qui vivent dans le pays ou le visitent ont connu des moments très difficiles. La France continue d'enregistrer plus de 3 millions de crimes chaque année. Mais elle a également fait face à des attaques sans précédent, des crimes terroristes les plus horribles, visant à porter atteinte aux libertés et à la démocratie française, et à soumettre ses citoyens à la peur.

Ces attaques ont déchiré des vies et les communautés. Le processus de rétablissement sera long et difficile. Il prendra des années ou toute une vie pour certains.

REACTION DE L'UE AU TERRORISME

Dans leur condamnation des attaques et dans leur poursuite des terroristes, la réponse de la communauté européenne et internationale a été rapide.

Mais ma question est la suivante : y a-t-il eu une attention égale, une réaction équivalente, pour aider les victimes de ces actes terroristes ? Travaille-t-on pour s'assurer que les besoins des victimes soient satisfaits?

Du point de vue européen, je crains devoir répondre que ce n'est pas le cas. Du point de vue national, de nombreux pays ont un long chemin à parcourir tandis que les meilleurs peuvent encore faire beaucoup pour s'améliorer.

QU'A FAIT L'UE - LA DIRECTIVE EUROPEENNE RELATIVE AUX VICTIMES

Bien sûr, il n'y a pas une absence totale d'action au niveau européen et en réalité, le travail accompli pour les victimes d'actes criminels - qui prend également en charge les victimes du terrorisme - a été très positif.

LA DIRECTIVE EUROPEENNE RELATIVE AUX VICTIMES

Tout d'abord, la directive européenne relative aux victimes concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité, établit des normes minimales pour toutes les victimes dans 27 États membres de l'UE (le Danemark n'y participant pas).

Alors, comment la directive peut-elle avoir des effets concrets pour les victimes du terrorisme? Eh bien, cette directive vise à répondre aux cinq besoins fondamentaux des victimes - des besoins qui sont également ressentis par les victimes du terrorisme. C'est-à-dire:

- La reconnaissance et un traitement digne
- La protection
- Le soutien
- L'accès à la justice
- La restitution et l'indemnisation

Les droits énoncés dans la directive contribuent à répondre aux besoins des victimes du terrorisme. Par exemple, ils exigent:

- que les membres des familles des victimes assassinées soient reconnus comme des victimes et aient accès aux mêmes droits – c'est particulièrement important lors des attaques terroristes avec un grand nombre de victimes ayant perdu la vie;
- que l'information sur leurs droits et sur la progression de l'affaire soit mise à la disposition des victimes;
- que des organismes nationaux de soutien aux victimes existent - des services universels et des services spécialisés, qui sont gratuits et confidentiels;
- que les victimes soient en mesure de participer à la procédure pénale et qu'elles y soient aidées, par exemple par:
 - de l'interprétation et de la traduction;
 - des mesures de protection pour réduire le fardeau de la procédure sur elles;
 - le droit d'appel d'une décision de ne pas poursuivre;
 - la protection de la vie privée des victimes.

Non seulement les victimes devraient avoir accès à ces droits, mais les gouvernements doivent aussi veiller à ce que les praticiens tels que la police, les procureurs, les juges et les organisations d'aide aux victimes soient correctement formés pour traiter les victimes d'une manière professionnelle et respectueuse.

Et les gouvernements doivent travailler à bien coordonner les services – aspect essentiel dans une attaque entraînant un grand nombre de victimes.

Si ces droits sont en place et fonctionnent dans la pratique, ils vont contribuer à aider les victimes du terrorisme dans leur rétablissement et dans leur quête de justice et de vérité.

Cette directive aurait dû être transposée en novembre dernier. Malheureusement, à partir de Janvier de cette année, la Commission Européenne a dû lancer 16 procédures d'infraction contre les États membres - y compris contre la France. Cela représente près de 60% des gouvernements qui ne

parviennent pas à honorer leurs engagements envers leurs citoyens et envers les victimes d'actes criminels.

Si nous voulons vraiment faire les choses correctement pour les victimes du terrorisme, nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer les droits énoncés dans cette directive.

BESOINS SPECIFIQUES DES VICTIMES DU TERRORISME

Cependant, la mise en œuvre de la directive ne suffit pas. Les victimes du terrorisme ont également des besoins spécifiques. En outre, même si certains des besoins peuvent être les mêmes que pour les autres victimes, la nature de l'acte terroriste peut créer des problèmes différents et exiger des réponses différentes. Par exemple:

- La reconnaissance des victimes exige une compréhension beaucoup plus large de la définition de victime du terrorisme. Les victimes directes, les premiers intervenants, des témoins oculaires, la communauté locale et plus large, entre autres, peuvent tous être lésés par les attaques terroristes et doivent être pris en compte dans nos politiques.
- En ce qui concerne les victimes du terrorisme, la notion de reconnaissance doit également intégrer des événements commémoratifs pour commémorer les victimes. Le besoin de ce type d'événement est beaucoup plus grand que pour la plupart, si pas pour tous les autres types de crimes.
- Il s'agit également de reconnaître que les victimes sont des individus et que chacun suit son propre cheminement vers le rétablissement. Cela signifie par exemple, que si certains peuvent vouloir participer à des améliorations futures - comme sur la lutte contre la radicalisation - beaucoup ne voudront pas. Nos formulations ne devraient donc pas suggérer que leur participation est un devoir ou une responsabilité.
- Dans la phase de réponse d'urgence, pendant et immédiatement après une attaque, répondre à tous les besoins des victimes est beaucoup plus difficile et compliqué que pour la plupart des autres crimes. Une planification et une préparation détaillées sont nécessaires pour bien faire les choses. Et ces plans doivent être examinés et modifiés en fonction des leçons apprises et des nouvelles pratiques.
- La mise à disposition de l'information est absolument cruciale pour les victimes du terrorisme, en particulier les membres de la famille. Cela peut aussi être beaucoup plus complexe dans le cas où des milliers de personnes ont été touchées. Nous avons entendu des victimes lors de l'enquête publique de la semaine dernière. Nous avons entendu parler des problèmes et de l'angoisse à laquelle ils ont dû faire face lorsque les systèmes d'information n'étaient pas en mesure de répondre aux demandes.
- Les victimes du terrorisme sont plus susceptibles de souffrir de problèmes émotionnels et physiques à long terme, de souffrir de **trouble de stress post-traumatique** et, par conséquent, d'avoir besoin de services efficaces à long terme. Cela rend également essentiel une bonne planification de la transition de la réponse d'urgence vers des services à long terme - en particulier lorsque différentes organisations sont associées à des phases différentes. Le manque de soutien à long terme pour les victimes du terrorisme est souvent considéré comme un problème.

- L'identification et le soutien des victimes peuvent être entravés par le grand nombre de victimes, par le fait que les attaques ont eu lieu à plusieurs endroits en même temps, ou encore par le fait que les victimes cherchent de l'aide de différentes organisations, dans différentes villes et différents pays. Encore une fois des procédures doivent être mises en place pour gérer ces différentes circonstances, pour garantir que toutes les organisations connaissent leurs responsabilités, que les données puissent être échangées et que tout le monde coopère.
- Faire en sorte que le processus de justice soit accessible à des centaines ou des milliers de victimes, venues potentiellement du monde entier, engendre de nombreux obstacles. Par exemple, comment permettre à toutes les victimes d'assister aux audiences?
- Pour les victimes du terrorisme, la justice et la reconnaissance signifient plus que les procédures pénales. Beaucoup veulent connaître la vérité sur ce qui est arrivé et pourquoi c'est arrivé. Ils veulent savoir si plus aurait pu être fait et ce qu'on peut améliorer à l'avenir. Comme nous l'avons vu ici, en France, les enquêtes publiques avec la participation des victimes sont extrêmement importantes.

Ce ne sont que quelques-unes des questions qui nécessitent une approche spécifique pour les actes terroristes.

ACTION SPÉCIFIQUE DE L'UE EN RELATION AVEC LES VICTIMES DU TERRORISME

Alors, comment l'UE reconnaît-elle et répond-elle à ces besoins spécifiques des victimes du terrorisme? Quelles sont les lois et les politiques mises en place pour guider les États membres vers les meilleurs moyens d'aider les victimes?

Eh bien, pour être honnête, l'UE est relativement silencieuse sur le sujet.

En 2015, peu après les attentats à Paris, la Commission Européenne a été rapide à adopter de nouveaux projets de loi sur le contrôle des armes à feu et la lutte contre le terrorisme. Ces lois doivent être accueillies favorablement.

Cependant, dans ces mesures, seuls deux articles visent spécifiquement à soutenir les victimes du terrorisme. Et ces deux articles vont seulement un peu plus loin que la directive européenne existante sur l'aide aux victimes. En particulier, et surtout, ils exigent:

1. Qu'un soutien spécialisé pour les victimes du terrorisme existe;
2. Que les États coopèrent en matière d'accès à l'information, et
3. Que les victimes puissent obtenir de l'aide dans leur pays d'origine, même si l'attaque a eu lieu dans un autre État de l'UE.

Ces évolutions sont importantes, mais elles sont en deçà de ce qui aurait dû être considéré. Par exemple:

- Quel type de soutien spécialisé devrait être fourni;

- Pourquoi les États ne devraient-ils coopérer que sur l'accès à l'information, et pas

également sur un soutien transfrontalier, ou encore pourquoi n'exige-t-on pas davantage pour rendre plus facile l'accès à la justice depuis l'étranger?

- Pourquoi les victimes n'ont-elles pas droit à une aide dans leur pays d'origine si l'attaque se passe en dehors de l'UE? Cela signifie par exemple que les victimes d'attaques sur une plage tunisienne n'ont pas droit à recevoir de l'aide. Que devraient-elles faire – retourner en Tunisie pour obtenir un soutien?

Comme on le voit, simplement par cet examen rapide, beaucoup plus d'aspects auraient pu être pris en considération pour soutenir les victimes du terrorisme.

Mais les connaissances et la recherche sur les questions liées aux victimes du terrorisme n'étaient tout simplement pas immédiatement disponibles pour permettre à cette loi d'urgence de bien inclure les droits des victimes. [Et peut-être n'y avait-il pas une attention politique suffisante sur la question?]

Cependant, il n'est pas trop tard pour faire des changements. La directive continue d'être discutée. Les gouvernements nationaux peuvent proposer des changements pour améliorer la couverture des droits des victimes. Vos députés européens peuvent proposer des changements. Alors, ensemble on peut faire plus pour les victimes et nous devons demander davantage.

ACTION NON LEGISLATIVE

MECANISMES DE REACTION AUX CRISES DE L'UE

Bien sûr, l'UE a beaucoup d'autres outils à sa disposition en plus de la législation. Par exemple, l'UE a réalisé un travail important sur la réponse aux catastrophes.

Les mécanismes de l'UE dans ce domaine sont disponibles à la fois pour les catastrophes naturelles et celles provoquées par l'homme, comme le terrorisme. Ils ont été utilisés avec une grande efficacité dans le monde et pourtant peu d'attention a été donnée aux attaques terroristes. Bien sûr, il y a des références au terrorisme, et un certain niveau de formation ainsi que des exercices.

Mais cela ne suffit pas.

Beaucoup plus peut être fait pour élaborer des plans et des conseils spécifiques au terrorisme pour la phase de réponse d'urgence. Plus important encore, il doit y avoir un accent particulier sur les besoins des victimes du terrorisme, plutôt que de compter uniquement sur les connaissances relatives aux catastrophes naturelles.

Au minimum, il est nécessaire d'élaborer des politiques et des directives claires et précises spécifiquement axées sur la préparation et la réponse aux actes terroristes dans la perspective de soutenir les victimes.

Ces documents devraient identifier les risques, les problèmes qui se posent, les approches possibles et les bonnes pratiques connues pour veiller à ce que les besoins soient satisfaits.

Ces politiques devraient encourager et aider les gouvernements à intégrer les questions concernant les victimes et les questions de terrorisme dans la planification des interventions d'urgence. Et des

mécanismes devraient être utilisés pour aider les gouvernements à collaborer pour améliorer la façon dont ils travaillent.

MANQUE DE PLANIFICATION A LONG TERME

Outre la réponse aux catastrophes, l'UE pourrait élaborer des recommandations et des lignes directrices, adopter des résolutions et conclusions du Conseil ; elle pourrait soutenir la coopération entre les États membres ou encore établir des mécanismes de coordination entre ses propres agences. Et bien sûr, elle a de nombreux programmes de financement à sa disposition pour soutenir les développements au niveau national - mais seulement si elle donne la priorité à ces questions.

Malheureusement, ces actions font cruellement défaut, non seulement pour les victimes du terrorisme, mais pour les victimes de la criminalité en général. Nous voyons souvent des stratégies de sécurité, des approches globales de la migration et beaucoup plus.

Cependant, il y a un manque de planification globale et à long terme pour les victimes de la criminalité et les victimes du terrorisme dans la phase de réponse d'urgence ainsi qu' à court, moyen et long terme. Seule une telle planification et des engagements apporteront de l'UE des solutions efficaces sur le long terme.

ABSENCE D'ACCENT SUR LES BESOINS SPÉCIFIQUES

Ces mesures et ces plans doivent non seulement être mis en place, mais ils doivent aussi être axés sur les besoins spécifiques et individuels des victimes du terrorisme.

Bien sûr, à bien des égards, les politiques et actions centrées sur les victimes de la criminalité ou de catastrophes reflètent les besoins des victimes du terrorisme.

Mais nous faisons fondamentalement défaut à ces victimes si nous ne faisons une recherche convenable afin d'identifier quels sont les besoins et les réponses très spécifiques et pertinentes pour les victimes du terrorisme.

Nous devons identifier ces besoins particuliers et y répondre car ils diffèrent de ceux des victimes de catastrophes ou d'autres crimes.

Cela signifie qu'il ne suffit pas de dire, par exemple, que les victimes du terrorisme doivent recevoir des informations.

Nous devons être en mesure de dire, par exemple:

- Quel type d'information est nécessaire;
- Quand cette information doit-elle être fournie (pendant la crise, dans le moyen et long terme);
- Comment l'information doit-elle être fournie et coordonnée (par le biais d'un seul centre, à travers différents médias, y compris des entretiens, des lignes d'assistance par téléphone, un site internet pour les victimes protégé par un mot de passe)?
- Quels types de problèmes peuvent survenir dans des situations terroristes qui peuvent empêcher de donner ces informations?
- Quel est l'impact de l'intérêt des médias sur la façon dont l'information est fournie et doit être contrôlée?

Il est essentiel de comprendre que les politiques en faveur des victimes du terrorisme doivent tenir compte des besoins de base applicables à toutes les victimes, des besoins applicables aux victimes du terrorisme en tant que groupe particulier, et des besoins qui sont spécifiques à l'individu.

CONCLUSION

Il est malheureusement peu probable qu'il y ait une période prolongée sans une autre attaque - que ce soit une attaque dans l'Union Européenne ou qui affecte nos citoyens à l'étranger.

Nous avons vu une réponse rapide de l'UE pour renforcer notre capacité à empêcher le terrorisme et à poursuivre les terroristes.

Mais nous devons nous poser les questions suivantes : pourquoi n'y a-t-il une forte pression politique que pour développer de nouvelles lois et politiques pour lutter contre le terrorisme? Pourquoi les politiciens ne donnent-ils pas la même priorité aux droits des victimes? Pourquoi ne les voit-on pas exiger un travail urgent pour améliorer les politiques d'aide aux victimes du terrorisme.

Bien sûr, nous devons agir rapidement pour arrêter les terroristes. Mais il est également urgent de soutenir les victimes et d'améliorer nos actions.

Chaque jour qui passe sans améliorations est un jour de plus de souffrance pour les victimes dans le besoin. C'est un jour de moins pour prévenir les mêmes problèmes subis par de nouvelles victimes de la prochaine attaque terroriste.

La préparation et la planification doivent commencer dès maintenant. C'est une chose de ne pas avoir eu des politiques en place dans le passé, mais il est impardonnable de ne pas commencer à les mettre en place maintenant.

Les attaques terroristes sont très internationale de part leur nature, affectant habituellement des gens de différents pays, et elles nécessitent souvent la coopération entre les organisations et les gouvernements à travers les frontières.

Voilà pourquoi l'UE et les acteurs internationaux doivent agir maintenant pour aider les victimes du terrorisme.